

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

www.paysdelourcq.fr

 /Communauté de communes du Pays de l'Ourcq

Appli PanneauPocket  /CC du Pays de l'Ourcq


**Pays de
l'Ourcq**
Communauté de communes



8 | Les services administratifs ressources



12 | Les comptes administratifs



16 | Soutenir le développement économique



20 | Développer la mobilité



22 | Préserver l'environnement



26 | Faire rayonner le territoire



30 | Protéger les habitants



32 | CIAS : Cohésion sociale

Édito



*Pierre Eelbode,
Président de la Communauté de
communes du Pays de l'Ourcq.*

En 2020, la crise sanitaire nous a tous surpris malgré les signes avant-coureurs à travers le monde. Elle a forcé les entreprises et les organisations à s'adapter dans l'urgence pour poursuivre et sauvegarder leurs activités. Dans ce contexte, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq n'a pas été épargnée. Elle a dû faire preuve d'adaptation en poursuivant le souci premier d'être au service, à l'écoute et en adéquation avec les besoins des habitants, des élus et des partenaires. Cela a été le cas avec la mise en place du travail à distance qui nous a permis de poursuivre nos missions au bénéfice de nos concitoyens et partenaires, ou encore par exemple dans le combat contre la propagation de la COVID-19, avec la mise en place des actions de communication, de sensibilisation en interne et externe, de distribution de gel hydroalcoolique et de masques. Le service de santé de la Communauté de communes en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Croix Rouge, ont organisé deux journées de dépistage. Plus de 300 tests PCR ont été réalisés lors de ces deux séances.

Au-delà des seules interventions liées à la gestion de la crise sanitaire, je vous invite à découvrir dans ce rapport d'activités, l'ensemble des informations qui relatent l'année 2020. Ce document répond à notre exigence de transparence et cherche à vous communiquer de manière synthétique le bilan de l'année écoulée. Cette rétrospective espère également mettre en lumière le travail accompli par l'ensemble de nos agents et élus du territoire.

Malgré ce contexte de crise, l'année 2020 a permis de concrétiser des projets et d'en planifier d'autres qui sortiront prochainement de terre. Ainsi, pendant les 12 mois concernés, s'est achevée la première des trois phases de déploiement de la fibre sur le territoire du Pays de l'Ourcq permettant le raccordement de 9 communes et 2 700 foyers. La seconde phase des travaux entamée en début d'année 2020 a concerné 9 autres communes et près de 3 800 foyers supplémentaires. La période a été marquée par la finalisation de grands projets tels que la vente du site des Efffaneaux, l'avancement de la construction de la station d'épuration de Congis-sur-Thérouanne ou encore la fin des études pour le futur complexe sportif. Tout au long de cette période, nous avons continué à être soucieux de garantir une gestion financière saine et raisonnée. À la lecture de ce rapport d'activités, vous disposerez des informations qui témoignent de cette volonté ainsi que de l'éventail des services mis à disposition.

Pour finir, je tiens à remercier chaleureusement les collaborateurs et agents qui, par leurs compétences, leur abnégation et leur résilience nous ont permis de surmonter cette période exceptionnelle. Je souhaite également saluer l'engagement des entreprises, commerçants, associations et bien évidemment avec une pensée toute particulière pour l'ensemble des élus locaux et leur dévouement sans faille.

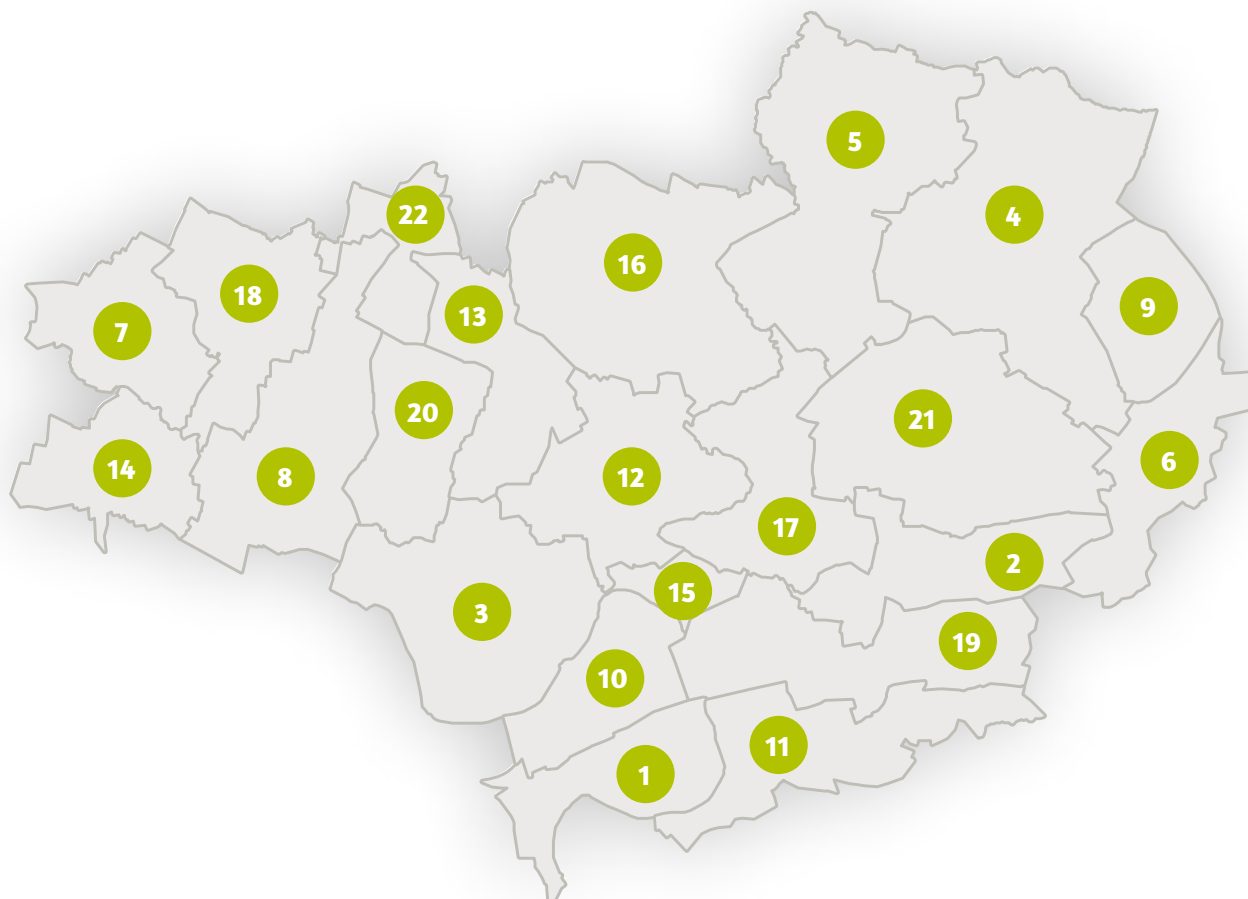
Nous sommes tous unis autour de notre projet de territoire et nous nous battons quotidiennement pour que le Pays de l'Ourcq soit un territoire d'avenir.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Le territoire

La Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, EPCI situé au Nord-Est de la Seine-et-Marne, s'étend sur un territoire rural. Née en 1973 avec la création du District de Lizy-sur-Ourcq, devenue Communauté de communes en 2000, elle a développé au fil des années de nombreuses compétences.



- | | | |
|-------------------------|--------------------------|----------------------|
| 1 ARMENTIÈRES-EN-BRIE | 9 GERMIGNY-SOUS-COULOMBS | 17 OCQUERRE |
| 2 COCHEREL | 10 ISLES-LÈS-MELDEUSES | 18 PUISIEUX |
| 3 CONGIS-SUR-THÉROUANNE | 11 JAIGNES | 19 TANCROU |
| 4 COULOMBS-EN-VALOIS | 12 LIZY-SUR-OURCQ | 20 TROCZY-EN-MULTIEN |
| 5 CROUY-SUR-OURCQ | 13 LE PLESSIS-PLACY | 21 VENDREST |
| 6 DHUISY | 14 MARCILLY | 22 VINCY-MANŒUVRE |
| 7 DOUY-LA-RAMÉE | 15 MARY-SUR-MARNE | |
| 8 ÉTREPILLY | 16 MAY-EN-MULTIEN | |



22

communes



17 889

habitants



23 500

hectares



4

zones d'activités



7

équipements
communautaires

Les compétences



Les compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace
- Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés



Les compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Assainissement
- Eau
- Création et gestion de Maisons de Services au Public



Les compétences facultatives

- Construction et exploitation des équipements culturels, sportifs, sociaux, socio-éducatifs, santé ou développement économique
- Transport
- Culture
- Sport
- Santé
- Aménagement numérique
- Voirie
- Infrastructures et superstructures
- Autres

Plus de détails : Loi NOTRE du 7 août 2015.

L'organisation politique

Le Pays de l'Ourcq assure, en lien étroit avec ses communes membres, la gestion de services publics essentiels pour le quotidien des habitants et met en oeuvre des projets structurants pour le rayonnement du territoire.

Le Conseil communautaire

Pour les 9 communes ne disposant que d'un siège, le conseiller communautaire a un suppléant. Le Conseil communautaire gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de la Communauté de communes et se réunit en séance publique, une dizaine de fois par an.

Le Bureau communautaire

Il débat des orientations stratégiques, des actions et des projets relevant du champ de compétences de la Communauté avant leur présentation en Conseil communautaire.

Les commissions

- Finances et Développement économique
- Aménagement durable et travaux
- Culture, Tourisme et Transport
- Affaires sociales, Santé et Sport
- Aménagement du territoire, politiques contractuelles et durables, numérique



Le Conseil communautaire

Il est composé de 43 conseillers communautaires élus par les habitants.



Le Bureau communautaire

Il est composé du Président et de 8 Vice-présidents. Le Bureau donne un avis et arbitre les propositions des commissions.



Les Commissions

Elles regroupent des conseillers communautaires et des conseillers municipaux pour l'étude de questions relatives aux différentes compétences communautaires.



Le Président Pierre EELBODE

Élu parmi les conseillers communautaires, il est l'organe exécutif de la Communauté. Il préside le Conseil, met en oeuvre les décisions et engage les dépenses votées.



Les Vice-présidents

Ils représentent le Président pour l'exercice des différentes compétences de la Communauté.

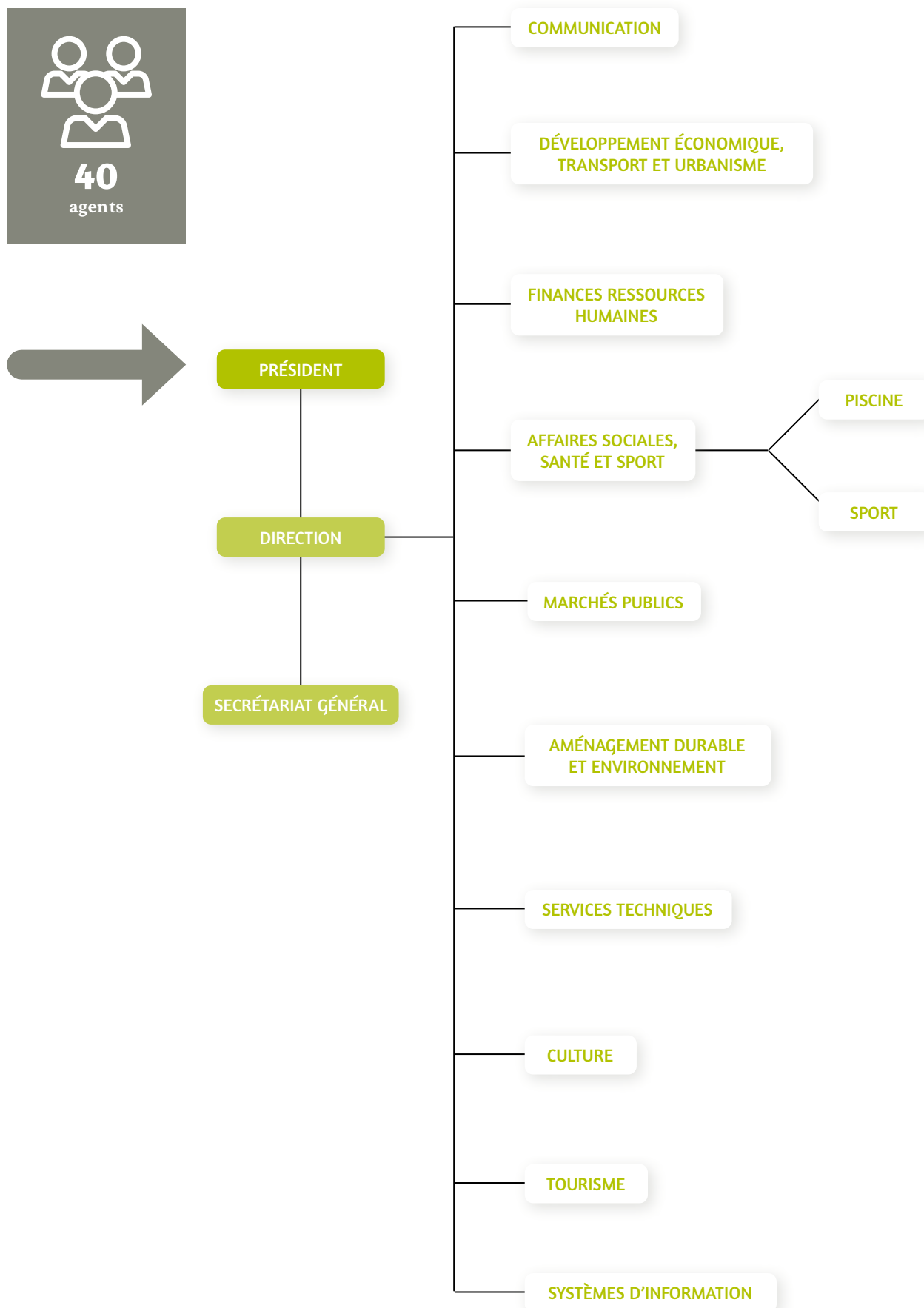
Bruno GAUTIER, Maxence GILLE, Robert PICAUD, Francis CHESNE, Bernadette BEAUVAIS, Cindy MOUSSI-LE GUILLOU, Philippe MIMMAS et Arnaud ROUSSEAU.



Les services administratifs ressources

Pour mener à bien ses missions, la Communauté de communes s'appuie sur des services ressources tels que les affaires générales, les achats, les finances, les ressources humaines, les systèmes d'information, la communication et les services techniques.

L'Organigramme des services



Les affaires générales

La Direction Générale prépare avec les services la convocation et l'ordre du jour des instances communautaires.



7

comptes-rendus de Conseils communautaires



153

délibérations

Les achats et marchés publics (HT)

- 22 marchés d'un montant total → 1 332 578 €
- 9 avenants sur marchés → 55 455 € (+ 3,93 % d'augmentation en moyenne sur les contrats modifiés)
- 16 bons de commande sur accords cadre → 27 535 €
- 18 marchés subséquents sur accords cadre → 1 356 181 €
- 262 commandes hors marché → 424 814 €
- 391 commandes hors procédure → 257 593 €

Ce qui a marqué 2020

- Lancement de la consultation pour les travaux de construction de l'équipement sportif mixte.
- 3 appels d'offres ouverts.
- 2 procédures avec négociation.
- 9 marchés à procédures adaptées.



1 398 842 €

d'achats sans acte préalable



832 534 €

de marchés notifiés



530 514 €

de commandes

=



2 761 890 €

montant total des achats

La communication et la valorisation du territoire

Garant de l'image de la collectivité et de la cohérence des messages institutionnels, le service assure plusieurs missions : conception et suivi de fabrication des publications, organisation des manifestations événementielles, relations avec les médias, animations du site internet et des réseaux sociaux, conseil aux services.

Ce qui a marqué 2020

- Charte graphique et signalétique du Centre de Santé du Pays de l'Ourcq pour le Docteur Sonnette.
- Livret d'accueil des nouveaux élus.
- Communication interne et externe de la COVID-19.
- Réalisation d'une nouvelle maquette du calendrier de collectes des déchets.
- Création et mise en service d'une photothèque.
- Maquettes d'une charte graphique « France Services ».
- 1 guide des associations du Pays de l'Ourcq.
- 2 affiches pour la commune de Lizy-sur-Ourcq.



1 numéro

La Lettre du Pays de l'Ourcq



9

newsletters



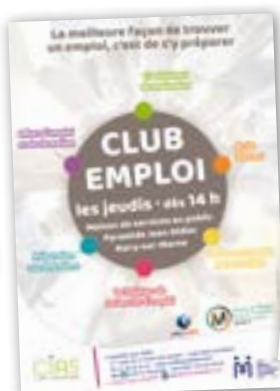
47

affiches



796

abonnés



Les services techniques

Lors du confinement national, les agents techniques ont participé à la distribution de gel hydroalcoolique et de masques pour les communes. Ils ont aidé le Département à la préparation du gymnase en vue des livraisons de masques. Avant le déconfinement, tous les locaux ont été désinfectés par nébulisation par France Hygiène Service. Durant la fermeture de la piscine, le site a subi des travaux de rénovation importants notamment la mise en conformité des sanitaires et douches pour les Personnes à Mobilité Réduite. Quant au gymnase Roger Bricogne, l'aérogommage de la façade Pyramide et les lasures extérieures ont été réalisés. De plus, plusieurs communes ont vu le passage d'un porte-outils équipé de balayeuse.

Au quotidien, les six agents assurent l'entretien des bâtiments de la collectivité, les espaces verts, la maintenance préventive et curative des bâtiments, les installations communautaires sur l'ensemble du territoire et la viabilité hivernale d'accès aux équipements. Ils réalisent différents travaux et apportent un soutien logistique à l'organisation d'événements communautaires (cérémonies, spectacles, réunions, événements...).



7

équipements
communautaires

12 150 m²

entretien des abords et
maintenances de bâtiments

15 710 m²

entretien de voirie

28 757 m²

entretien d'espaces verts

Le service informatique

Le service informatique apporte une expertise technique en matière de Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) aux services de la Communauté de communes, CIAS et aux communes membres. Il assure la maintenance du matériel informatique de la collectivité, du site Internet ainsi que de la structure (réseau, messagerie et accès aux outils à distance).

Ce qui a marqué 2020

Le système d'information du Pays de l'Ourcq a fait l'objet d'une refonte avec la mise en place de 2 serveurs phy-

siques, entraînant la suppression de 5 serveurs en service depuis 2006 et réduisant ainsi la consommation énergétique. Cette modernisation a permis :

- le renforcement de la sécurité avec le déploiement d'une solution antivirus de dernière génération.
- la sécurisation et la continuité de l'activité accrues avec des sauvegardes régulières des données.
- la poursuite de l'activité avec la mise à disposition des agents d'un accès distant en réseau privé virtuel (VPN) dans les périodes de télétravail.

Le service Finances/Personnel

Le service Finances est en charge de l'exécution budgétaire de l'ensemble des budgets de la Communauté de communes et du CIAS (vérification des factures, établissement de bordereaux de mandats, demandes de subvention, suivi des recettes et établissement de titres de recette).

Budget	Mandats	Titres
Général	1862	461
Eau et assainissement	94	341
Hôtel d'entreprises	202	215
ZAE Grandchamp	20	11
SPANC	1	31
Centre de santé	11	105
Effaneaux	10	3
CIAS	242	104
TOTAL	2442	1271

Le service des ressources humaines gère l'ensemble des effectifs (carrières, paies, formations, recrutements, santé...) de la Communauté de communes et du CIAS. Son objectif est de mobiliser et de développer les ressources en personnel pour une plus grande efficacité.

Budget	CCPO	CIAS
Salariés présents (dont vacataires et besoins occasionnels) par an	69	14
Paies par mois (moyenne)	43	14
Arrêtés individuels	152	52
Arrêtés réglementaires	24	2



Les comptes administratifs

Le budget général comprend toutes les dépenses liées aux services proposés aux habitants et les dépenses de fonctionnement de la collectivité (ressources humaines, informatique...). Les budgets annexes enregistrent les autres dépenses qui ne répondent pas aux mêmes règles comptables ou fiscales (eau et assainissement collectif, SPANC, zone d'activités, Hôtel d'entreprises...).

Le budget général (HT)

13

Section de fonctionnement



12 697 876 €

dépenses



12 835 078 €

recettes

Section d'investissement



2 078 797 €

dépenses



6 961 802 €

recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs

 **9 287 342 €**

Répartition des dépenses des principaux secteurs d'activité (TTC)



3 737 711 €

Action économique/tourisme

36 %



2 905 998 €

Environnement

28 %



1 359 619 €

Social Santé

13 %



1 107 004 €

Administration générale

10,5 %



710 014 €

Sport

7 %



253 456 €

Sécurité

2,5 %



135 207 €

Culture

1,5 %



108 677 €

Enseignement/formation

1 %



50 583 €

Famille

0,5 %

Le budget annexe eau, assainissement collectif (TTC)

Section d'exploitation



934 958 €

dépenses



1 868 170 €

recettes

Section d'investissement



1 658 745 €

dépenses



1 996 438 €

recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs

10 517 813 €

Le budget annexe SPANC (TTC)

Section d'exploitation



1 557 €

dépenses



1 730 €

recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs

12 384 €

Le budget annexe ZA de Grandchamp (HT)

Section de fonctionnement



239 336 €

dépenses



230 526 €

recettes

Section d'investissement



527 087 €

recettes



281 009 €

recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs

483 100 €

Le budget annexe Hôtel d'entreprises (HT)

15

Section de fonctionnement



387 053 €

dépenses



368 203 €

recettes

Section d'investissement



263 319 €

dépenses



212 222 €

recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs

 **729 571 €**

NOUVEAUTÉ 2020

Le budget annexe Centre de santé (TTC)

Section de fonctionnement



106 435 €

dépenses



144 294 €

recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs

 **37 859 €**

NOUVEAUTÉ 2020

Le budget annexe ZA des Effaneaux (HT)

Section de fonctionnement



3 705 155 €

dépenses



13 308 266 €

recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs

 **7 681 989 €**

Section d'investissement



1 921 123 €

recettes



0 €

recettes



Soutenir le développement économique

La Communauté de communes favorise l'innovation en soutenant activement l'entrepreneuriat. Elle facilite par un suivi personnalisé, les démarches des futurs entrepreneurs : aide à définir leur projet, information sur les dispositifs dont ils peuvent bénéficier et proposition de solutions immobilières. L'objectif du Pays de l'Ourcq, via une stratégie foncière adaptée, est de conforter la diversité du tissu économique local et permettre l'accès à l'emploi.

Ce qui a marqué 2020

- 4 réunions de la Commission Finances Développement économique.
- Autorisation donnée au Président de signer la convention stratégique d'intervention foncière avec l'Établissement Public foncier d'Ile-de-France pour l'imprimerie Hélio Print (groupe RICCOBONO).
- Vente des terrains des Efffaneaux.

Accueillir les professionnels

• Aménagement de la zone d'activités des Efffaneaux, en bordure de l'échangeur de l'autoroute A4 de Dhuisy/Montreuil-aux-Lions >

La Communauté de communes propriétaire de terrains de la ferme des Écoliers (118 hectares) a vendu 57 hectares de terrains urbanisables à une filiale du groupe FM. L'acte de vente a été signé le 13 mars pour un montant de 11 381 600 € HT. Les permis d'aménager et de construire obtenus par le groupe FM en 2015 ont été validés durant l'été par le tribunal administratif de Melun qui a rejeté les recours contentieux. Cependant, l'association ASEPF s'est pourvue en appel. Le projet comprend l'implantation d'une plate-forme FM Logistic sur un terrain de 22 hectares, l'aménagement de trois zones d'activités PMI-PME sur environ 19 hectares et la création complémentaire d'une offre foncière de 10 hectares cessibles d'un seul tenant.

• **Zone d'activités de Grandchamp (Ocquerre)** > Le Pays de l'Ourcq assure la gestion et l'entretien de la zone sur laquelle une dizaine de sociétés y sont implantées. Le 20 novembre, le Président a signé l'acte d'acquisition par le Pays de l'Ourcq du site occupé par l'entreprise Motoculture de l'Oise situé au 25 avenue de la Gare à Lizy-sur-Ourcq en parallèle à la cession d'une parcelle de 10 824 m² à cette entreprise pour son implantation sur la ZAC de Grandchamp. En attendant son transfert prévu en octobre 2021, l'entreprise Motoculture de l'Oise est devenue locataire du local de l'avenue de la gare.

• **Hôtel d'entreprises du Pays de l'Ourcq** > Les trois locataires en place sont VIMATHERM, MG Services et Le DUPLEX. Le 24 janvier, le Conseil communautaire a approuvé la vente de la cellule n°4 pour une surface de plancher d'environ 326 m² au prix de 130 000 € HT à la société Le DUPLEX.

• **Extension de la Zone d'activités de Grandchamp** > Dans le cadre de la mise en œuvre du SCOT Marne-Ourcq, le Pays de l'Ourcq prépare une extension de 6,1 hectares de la ZAE de Grandchamp. Le PLU de la commune a été révisé et l'acte de vente a été signé le 12 mars pour l'acquisition de 8 hectares de terres agricoles en extension de la ZAE existante.

Soutenir les créateurs d'entreprises

La Communauté de communes du Pays de l'Ourcq finance Initiative Nord Seine-et-Marne, qui accorde des prêts d'honneur à taux zéro aux créateurs d'entreprises. Elle gère une bourse des locaux d'activités disponibles et assure l'accueil des créateurs d'entreprises.

Comité de bassin d'emploi Nord Est 77

Depuis 2019, la Région Ile-de-France et l'Etat ont mis en place le dispositif *Comité de bassin d'emploi* qui a pour objet d'améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi, soutenir l'émergence et le développement de projets économiques, puis de créer les synergies entre tous les acteurs et mobiliser tous les leviers. Le territoire couvre la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux et la Communauté de Communes Plaines et Monts de France. Le Comité a fusionné avec celui de *Territoire d'industrie Nord Est 77* permettant ainsi aux entreprises du Pays de l'Ourcq de devenir éligibles aux aides spécifiques. Le *Comité du bassin d'emploi Nord Est 77* coprésidé par le Sous-Préfet et la Vice-présidente de la Région s'est réuni à 3 reprises pour évaluer la santé socio-économique des entreprises, coordonner et présenter les dispositifs d'aide mis en place par l'Etat et la Région Ile-de-France face à la crise économique du COVID. Le 8 septembre, un point spécifique concernant la conjoncture économique a permis de compléter ce travail.

COVID : Aides aux entreprises du Pays de l'Ourcq

• **Exonération de loyers pour les locataires de la Pyramide et de l'Hôtel d'entreprises** > Lors de sa séance du 19 juin, le Pays de l'Ourcq a décidé d'exonérer de loyers les locataires de l'Hôtel d'entreprises, de la Pyramide et de la Maison de santé pluridisciplinaire sur la période de confinement, soit 2 mois. En fin d'année, il a été décidé d'exonérer de loyers les locataires sur l'intégralité de la période d'interruption de leurs activités.

• **Participation au Fonds Résilience Ile-de-France & Collectivités** > En raison de l'état d'urgence sanitaire, de nombreuses entreprises ont dû cesser leurs activités tandis que d'autres connaissaient une forte baisse de leur chiffre d'affaires et risquaient la faillite. Pour relancer l'activité des TPE-PME et financer le coût des adaptations indispensables à la reprise, la Région a mis en place un Fonds de résilience que les EPCI ont été autorisés à abonder. L'objectif était de créer une solution de financement pour les entreprises, travailleurs indépendants, professions libérales et structures de l'économie sociale et solidaire franciliennes pour lesquelles les réponses bancaires n'étaient pas ou plus possibles et qui se retrouvaient exposées à un risque, alors qu'elles étaient viables avant la crise sanitaire.

Le Fonds Résilience Ile-de-France & Collectivités se caractérisait par l'octroi d'avances remboursables, afin de faciliter la reprise et la continuité de l'activité dans un contexte de déconfinement. En juin, le Président a signé une convention avec la Région Ile-de-France permettant d'abonder le Fonds Résilience Ile-de-France & Collectivités et une convention avec l'association INITIATIVE Ile-de-France, chargée de gérer les dotations dont celle du Pays de l'Ourcq d'un montant de 50 000 €. 4 entreprises du territoire ont pu bénéficier de ces avances remboursables au second semestre 2020.

Urbanisme

Ce qui a marqué 2020

- 1 réunion de la Commission Aménagement du territoire - Politiques contractuelles et durables – Numérique.
- 1 réunion de la Commission Transport et Urbanisme.
- Suite aux élections municipales, les communes du territoire se sont opposées au transfert de la compétence Plan Locaux d'Urbanisme (PLU).

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Ce document d'urbanisme permet aux communes appartenant à un même bassin de vie de mettre en cohérence, dans le respect du principe de subsidiarité, leurs politiques dans le domaine de l'urbanisme, de l'habitat, des implantations commerciales, des déplacements et de l'environnement. Le Syndicat Mixte Marne-Ourcq a élaboré et approuvé le SCoT Marne-Ourcq en avril 2017. Le SCoT Marne-Ourcq reste opposable sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, qui est désormais en charge de la mise en œuvre de ce SCoT. Dans ce cadre, en 2020, la Communauté de communes a rendu un avis favorable (avec des réserves) sur le projet de PLU d'Armentières-en-Brie.

• Groupement d'Intérêt Public (GIP) « InterSCoT pour le développement de nos territoires »

En mars 2020, le Conseil communautaire a donné un avis favorable à la transformation de ce GIP en Pôle métropolitain. Suite aux élections municipales, le 24 septembre 2020, il a désigné ses 22 représentants siégeant à l'assemblée générale de ce groupement.

• Pouvoir de police « Politique du logement »

Une nouvelle fois, les communes du territoire se sont opposées au transfert des pouvoirs de polices spéciales du Maire au Président de l'intercommunalité en matière d'habitat suite aux élections municipales de 2020.

• Mise en place du Comité de pilotage « Conurbation Lizy-Mary-Ocquerre »

Sa création et sa composition ont été actées par délibération du Conseil communautaire du 11 décembre.

• Réserve foncière de la zone d'activités des Efffaneaux

Environ 51 hectares de terres agricoles de la ferme des écoliers à Dhuisy et Chamigny étaient sous convention avec la SAFER jusqu'en juillet 2020. Une période de vacance réglementaire d'une année étant nécessaire, le Conseil communautaire a autorisé la signature d'un prêt à usage portant sur ces parcelles cultivables pour l'année culturale 2021.

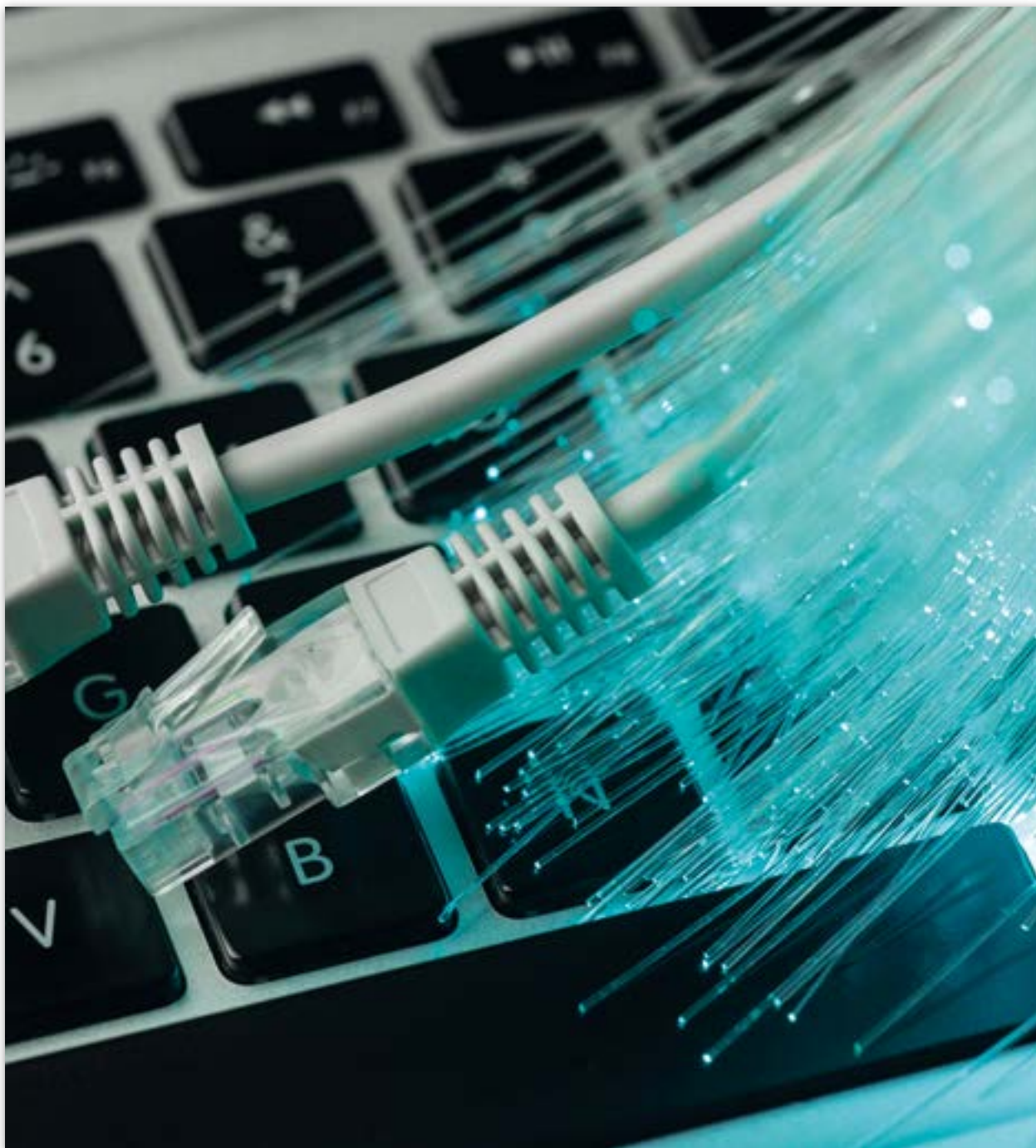
• Accueil des gens du voyage

Le 24 janvier, le Conseil communautaire a donné un avis favorable sur le projet de Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2020-2026 pour la Seine-et-Marne. La Communauté de communes du Pays de l'Ourcq étant compétente pour demander au Préfet l'évacuation des gens du voyage stationnés illégalement sur le territoire, c'est durant l'été, que les cas se sont présentés à Congis-sur-Thérouanne, Marcilly et Puisieux.

Zone des Efffaneaux à Dhuisy



©mathiasdrone.com



Assurer l'accès à l'information Internet et très haut débit

La Communauté de communes est titulaire de la compétence en aménagement numérique du territoire, c'est-à-dire qu'elle initie et/ou assure le suivi des différents projets d'amélioration de l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication sur les 22 communes du Pays de l'Ourcq.

Elle a adhéré en 2013 au Syndicat Mixte Numérique 77, qui a pour objectifs, en mutualisant les moyens de toutes les collectivités membres, de donner l'accès au très haut

débit à tous les Seine-et-Marnais, à moyen terme, via le déploiement de la fibre optique jusque chez l'habitant (FTTH).

En 2020, s'est achevée la première des trois phases de déploiement de la fibre sur le territoire du Pays de l'Ourcq qui a permis le raccordement de 9 communes et 2 700 foyers. La deuxième phase de travaux entamée en début d'année concerne également 9 communes et près de 3 800 foyers.



Développer la mobilité

Créé en 1998, le réseau des transports en commun du Pays de l'Ourcq compte 16 lignes au Plan Transport et 19 lignes régulières d'autocars desservant le territoire exploitées par les Transports Transdev Marne & Morin. En plus du service à tous les usagers, le réseau assure la desserte de tous les établissements scolaires du territoire.

Les lignes régulières

Île-de-France Mobilités est l'autorité organisatrice des transports de la région Île-de-France. À ce titre, il a confié à la société Transdev - Marne et Morin l'exploitation du réseau de bassin du Pays de l'Ourcq. Depuis septembre 2020, Île-de-France Mobilités a baissé le coût du forfait Imagine R à 24 € pour les élèves, âgés de moins de 11 ans au 31 décembre de l'année de souscription de ce titre.

Les transports scolaires

Le Département de Seine-et-Marne organise les transports scolaires par délégation d'Île-de-France Mobilités. Il participe également au financement des différents modes de transports scolaires proposés aux élèves de Seine-et-Marne. Objectif : faciliter leur mobilité et alléger le budget des familles. Les Circuits Spéciaux Scolaires (CSS) sont ainsi dédiés à la desserte des écoles (4 maternelles et 22 primaires) et sont accessibles grâce à l'abonnement SCOL'R. Pour l'année 2019/2020 :

- 12 CSS dont 7 pour les RPI
- Une participation de 24 € est demandée aux familles.

Le transport du public scolaire pour les activités sportives et culturelles

Le Pays de l'Ourcq prend en charge le transport du public scolaire dans le cadre des activités qu'il lui propose (activités sportives au sein des équipements communautaires, rencontres sportives inter-écoles et activités culturelles).

- 525 rotations vers la piscine et le stade Micheline Ostermeyer (dans le cadre des séances sportives).

- 131 rotations (181 classes) pour des rencontres inter-écoles et des déplacements culturels.

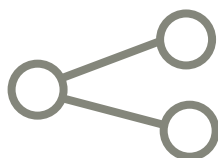
- 55 866 € HT > Dépense totale dont une subvention de 6 805 € du Département de Seine-et-Marne, en partie au titre des coûts de transports et pour favoriser l'apprentissage de la natation aux collégiens en classe de 6^e.

Plus de ponctualité et de robustesse pour la ligne P

Afin d'améliorer sa ponctualité, les équipes de la ligne P ont travaillé à une nouvelle offre sur l'axe nord de la ligne P (Meaux / Château-Thierry / La Ferté-Milon). Appliquée à la rentrée 2020, les résultats sont pleinement satisfaisants :

- Une satisfaction des clients élevée : 79 % (81 % sur Meaux, 75 % pour Château-Thierry et 68 % pour La Ferté-Milon).
- La création de 400 places assises supplémentaires tous les jours entre Paris et Château-Thierry.
- Un gain de 33 points de ponctualité pour les trains de l'expérimentation sur l'axe La Ferté-Milon : 86 % de ponctualité en 2020 contre 53 % en 2019.
- Une ponctualité qui s'améliore fortement sur les 2 axes : + 8,6 points pour La Ferté-Milon et + 6,2 points pour Château-Thierry.
- Plus de voyageurs assis transportés : pour l'axe La Ferté-Milon, 2 fois moins de suppressions et 4 fois moins de sous-compositions et pour l'axe Château-Thierry, 2 fois moins de rames en sous-compositions.

Malgré la crise sanitaire, la qualité de service de cette ligne a continué à progresser tout au long de l'année.



19

lignes desservant le territoire



37

véhicules



38

conducteurs



1 100 000 km

commerciaux contractuels



26

écoles desservies



55 866 € (HT)

coûts des transports scolaires
pour le sport et la culture



Préserver l'environnement

Au cœur de toutes les préoccupations, l'environnement n'échappe pas aux actions conduites par la Communauté de communes. Au menu des travaux, deux compétences obligatoires, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gémapa), la gestion des déchets sur le territoire et les compétences historiques sur l'eau potable et l'assainissement.

La gestion des déchets

La Communauté de communes a confié la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères, des emballages ménagers recyclables et journaux-magazines, ainsi que des encombrants à la société *ECT Collecte*, suite à un appel d'offres, pour une durée de 4 ans (2018-2021). La collecte du verre est effectuée en points d'apport volontaire par la société MINERIS. La dotation et le renouvellement des bacs à déchets sont assurés en régie.

Poursuite des efforts de tri sélectif

Malgré la crise sanitaire, la continuité des services de collecte en porte-à-porte et de traitement des déchets ménagers a pu être assurée. L'ensemble des tonnages collectés ont augmenté du fait du confinement (de mars à mai). Toutefois, le geste de tri a continué à progresser par rapport à 2019. La Communauté de communes a poursuivi les actions de sensibilisation au tri sélectif en s'appuyant sur les interventions de son ambassadeur du tri (conseils personnalisés par téléphone ou en porte-à-porte). La cellule d'ambassadeurs de tri du SMITOM (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères du Nord Seine-et-Marne) a par ailleurs réalisé sur l'ensemble du territoire 6 animations pour inciter les élèves des écoles primaires au tri des déchets.

Prévention de la production des déchets et incitation à la valorisation ou au recyclage

Le SMITOM a accompagné l'AVEN du Grand Voyeux pour mettre en place un projet de limitation du gaspillage alimentaire avec la commune de Congis-sur-Thérouanne, dans le cadre de la restauration scolaire.

À l'occasion de la semaine européenne du développement durable, un atelier d'entretien et de réparation de vélos a été proposé par le SMITOM en partenariat avec la commune de Congis-sur-Thérouanne, le 30 septembre. Des distributions de composteurs ont été organisées par le SMITOM dans leurs locaux à Monthyon. Le fonctionnement du service est détaillé dans le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés consultable sur www.paysdelourcq.fr. Le traitement des déchets collectés est effectué par le SMITOM qui a en charge la construction et la gestion des déchetteries, les centres de transfert et le Centre Intégré de Traitement (CIT) de Monthyon. Information sur www.smitom-nord77.fr.



309 € / foyer

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) variable selon les bases fiscales



4 618 t

ordures ménagères résiduelles
255 kg/habitant/an



807 t

emballages ménagers recyclables
et journaux-magazines
45 kg/habitant/an



381 t

verre en apport volontaire
21 kg/habitant/an



283 t

extra-ménagers
16 kg/habitant/an



Service public d'eau potable

Qualité de l'eau

- Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité microbiologique s'élève à 100 %.
- Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité physico-chimique s'élève à 91,2 %.



Service public d'assainissement collectif

Qualité de l'eau

Les services de la Police de l'Eau évaluent la conformité des systèmes d'assainissement chaque année. Les stations d'épurations de Congis-sur-Thérrouanne (en reconstruction), Germigny-sous-Coulombs, Marcilly et Vendrest (Châton) présentent certains dysfonctionnements.

Filière boues

Matières sèches de la station de Lizy-Mary-Ocquerre > 263 Tonnes évacuées (60 % épandage agricole et 40 % compostage).



Service Public Assainissement Non Collectif

Le SPANC géré en régie, réalise les missions de contrôles des installations autonomes conformément à la réglementation. 100/140 est l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif. Il permet de mesurer la maîtrise des pollutions domestiques diffuses et d'apprécier l'étendue des prestations assurées en ANC sur un territoire (méthode de notation fixée par l'arrêté du 2 mai 2007).

Tarification du SPANC

- Contrôle de la conception et de l'implantation > 38,50 €
- Contrôle de la bonne exécution > 38,50 €
- Contrôle lors des ventes de maisons > 51,70 €

Le fonctionnement du service est détaillé dans le rapport sur le prix et la qualité du SPANC, consultable sur www.paysdelourcq.fr/content/l-assainissement-non-collectif



Site NATURA 2000 (Bois des réserves, des usages et de Montgé)

Le territoire de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq recèle un patrimoine naturel remarquable, dont le bois des Réserves, des Usages et de Montgé situé sur les communes de Cocherel, Coulombs-en-Valois, Dhuisy et Vendrest. Celui-ci fait partie du réseau européen de sites *Natura 2000* dont l'objectif est de préserver la biodiversité en harmonie avec les activités humaines.

Quatre espèces animales d'intérêt européen sont présentes sur le site : le sonneur à ventre jaune, le lucane cerf-volant, le grand murin et le grand rhinolophe. C'est à ce titre que le bois des Réserves, des Usages et de Montgé a été désigné Zone Spéciale de Conservation le 17 avril 2014. Les orientations de gestion et de conservation de ce site sont fixées par le DOCOB, document validé par le COPIL (Comité de pilotage du site) et approuvé par l'Etat le 9 septembre 2013. Leur mise en œuvre est du ressort des acteurs locaux : propriétaires, exploitants agricoles ou forestiers qui décident ou non d'y adhérer en souscrivant par exemple à un contrat rémunéré.

Le COPIL instance de concertation entre les représentants des usagers du site est présidé par M. Francis CHESNE, Vice-président et Maire de Vendrest. C'est la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq qui est chargée de l'animation de la mise en œuvre du DOCOB.

Cette animation est effectuée en régie avec des prestations de services, notamment pour la réalisation des suivis scientifiques. Elle bénéficie d'un financement à hauteur de 93 % de ses dépenses (par l'Etat et le FEADER, Fond Européen Agricole pour le Développement Rural). Le suivi scientifique des populations de Sonneur à ventre jaune a permis de recenser à peine une cinquantaine d'individus sur un seul secteur du site. Sa reproduction a été très fortement compromise pour la seconde année consécutive par la sécheresse. La mise en œuvre de mesures de gestion est indispensable au maintien des populations de Sonneur à ventre jaune présentes sur le site. Un partenariat a été engagé entre la Communauté de communes et SNCF Réseau pour recréer un réseau d'ornières favorables à la reproduction du Sonneur à ventre jaune, à proximité de la Ligne à Grande Vitesse Est européenne.

• En 2020, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, l'AVEN du Grand Voyeux et la commune de Dhuisy ont organisé une animation dans le cadre de la nuit de la chauve-souris le 28 août à laquelle ont participé une quinzaine de personnes.

Plus d'informations :

<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/le-bois-des-reserves-des-usages-et-de-montge>

GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Pays de l'Ourcq a la compétence GEMAPI qui s'articule autour des missions suivantes :

- L'aménagement d'un bassin hydrographique ou d'une fraction de bassin hydrographique.
- L'entretien de cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris leurs accès.
- La défense contre les inondations et contre la mer.
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

La Communauté de communes est concernée par 3 unités hydrographiques, réparties en bassins ou sous-bassins ver-

sants, pour lesquels il existe 3 syndicats de rivières dédiés :

- L'Ourcq Amont (Syndicat de gestion du bassin-versant de l'Ourcq Amont et du Clignon),
- L'Ourcq Aval (Syndicat mixte de l'Ourcq aval)
- La Thérrouanne (SMAERTA).

La Communauté de communes est représentée au sein de leur conseil syndical et participe à leur budget (montant des participations 2020 de 30 000 €).

À noter que la Communauté de communes exerce directement la GEMAPI sur 7 communes non adhérentes à ces syndicats (affluents rive gauche de l'Ourcq).



La Thérrouanne.



Faire rayonner le territoire

La Communauté de communes anime une politique touristique, culturelle et sportive ambitieuse permettant d'accroître l'attractivité du territoire et de créer du lien social. Élaborer une saison culturelle de qualité, développer la notoriété touristique du Pays de l'Ourcq, encourager une pratique sportive à tous les niveaux (scolaire, loisirs et haut niveau) grâce à des équipements structurants. La Communauté de communes accompagne également les nombreux clubs sportifs et associations culturelles.

Tourisme

Suite à la dissolution de l'Office de Tourisme Communautaire en 2019, le service tourisme, installé au siège de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, a des missions principalement informatives. Un agent communautaire, également en charge de la Culture et de la Communication assure la continuité du service jusqu'au 31 décembre 2021.

Ce qui a marqué 2020

- En raison de la crise sanitaire, aucune manifestation n'a eu lieu durant l'année.
- Concernant le site web, le nombre de consultations est resté stable néanmoins, le taux de rebond (pourcentage de visiteurs ayant visionné qu'une seule page) est de 60 %. Les 5 pages les plus consultées sont les randonnées (16 %), les informations pratiques (8 %), le patrimoine (3 %), l'agenda (3 %) puis la page tradition et terroir (3 %). À noter que 89 % des visiteurs visionnent le site pour la première fois et que la fréquentation du site en anglais, est de 5 %.



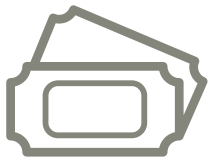
Projet

- Afin d'accéder à l'information touristique du territoire, le projet de bornes numériques tactiles outdoor (gares de Lizy-sur-Ourcq, Crouy-sur-Ourcq et la Maison de la réserve régionale dans l'espace naturel du Grand Voyeux) et des 10 panneaux électroniques répartis sur le territoire est en cours d'analyse.
- En 2020, une signature d'une convention de partenariat avec l'Office du Tourisme de Meaux a eu lieu afin de créer un Office du Tourisme commun à l'horizon 2022.

Culture

Le Pays de l'Ourcq a accueilli, dans le cadre du CLEA, l'artiste *Aymeric Vergnon-d'Alençon* de mars à juin, autour d'un projet sur l'écriture et la photo. Le projet a été maintenu malgré la crise sanitaire, en s'adaptant à la situation et en proposant des actions virtuelles, sur des pages collaboratives, proposées aux écoles, aux associations et aux habitants du territoire.

Une toute nouvelle collaboration est mise en place avec l'association *Les concerts de poche* qui propose des ateliers avec des musiciens professionnels dans les écoles. Suivis d'un concert, ces ateliers ont pour objectif de faire découvrir aux scolaires, la musique classique, le jazz, l'opéra... Cette année, 173 élèves ont pu bénéficier de ce dispositif.



3

spectacles



233

spectateurs
tout public



120

spectateurs
scolaires



302

élèves > actions
culturelles à l'école



250

personnes > actions
culturelles de l'été



Actions culturelles, 8 décembre 2020, CM1/CM2 Le Plessis-Placy

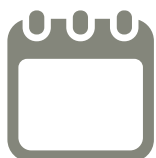


Les Souffleurs, 13 septembre 2020 à Crouy-sur-Ourcq

Sport

Les semaines d'initiation et de découverte sportives

Sous forme de stages d'une semaine, pour les 6 à 14 ans, les semaines d'initiation et de découverte sportives ont pour but d'initier les enfants à différentes disciplines sportives afin qu'ils puissent s'orienter vers la pratique sportive de leur choix. Ces stages sont encadrés par des éducateurs sportifs expérimentés et compétents qui encouragent, éveillent et initient les enfants aux différents sports. En raison du confinement, seul le stage des vacances du printemps n'a pas eu lieu.



43

jours



153

présences



157

inscriptions



Un nouvel équipement sportif au Pays de l'Ourcq

Dédié aux arts martiaux et au tennis, cet équipement s'inscrit dans une complémentarité des espaces sportifs innovants déjà portés par l'intercommunalité : le gymnase Roger Bricogne à Crouy-sur-Ourcq, le stade d'athlétisme Micheline Ostermeyer et la piscine à Ocquerre. Il sera implanté sur le site du pôle de services. Dans la même année, a eu lieu le lancement de la consultation des entreprises pour la construction ainsi que la recherche des partenaires financiers (Département, Région et État).





La Piscine

La Piscine accueille le public scolaire (classes de CP aux collégiens de 6^e) dans la journée sur les horaires d'école, le grand public et les usagers aux activités spécifiques en soirée, tous les jours de la semaine y compris le dimanche matin. Avec 27 semaines de fermeture en raison des périodes de confinements, la piscine enregistre malgré tout, des inscriptions aux activités :

- 100 en aquagym

- 9 en aquadouce
- 33 en natation perfectionnement et loisirs
- 58 en aquabiking
- 6 bébés nageurs
- 21 en jardin aquatique
- 39 en école de natation perfectionnement
- 133 en école de natation familiarisation/apprentissage
- 6 en natation aquaphobes débutants.



405

inscriptions
aux activités



3 276

usagers public



10 264

total usagers



Protéger les habitants

Après la création de la Maison de Santé Pluridisciplinaire à Crouy-sur-Ourcq en 2016 puis de l'espace santé à la Pyramide Jean DIDIER en 2017, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq continue son engagement pour la santé de ses habitants avec l'ouverture de son centre de santé dont y exerce un nouveau médecin généraliste.

Épidémie COVID-19

Dans le contexte exceptionnel de la pandémie mondiale du coronavirus, le Pays de l'Ourcq a contribué à l'effort collectif de lutte contre le virus dès son apparition :

- en distribuant des masques pendant la pénurie au début de l'épidémie (un stock de masque FFP2 ont été donnés aux différents organismes de santé).
- en assurant la continuité des consultations du Docteur SONNETTE au Centre de Santé (par téléphone ou physiquement au cabinet) pendant le confinement.
- en organisant 2 journées de dépistage en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Croix-Rouge le 5 novembre à la salle Maison-Rouge de Lizy-sur-Ourcq et le 4 décembre via le vaccibus à la Pyramide Jean DIDIER à Mary-sur-Marne. C'est 260 tests PCR réalisés au total sur les deux séances.

Centre de santé du Pays de l'Ourcq

Situé au 1^{er} étage de la Pyramide Jean DIDIER et accessible aux personnes à mobilité réduite, le Centre de santé

du Pays de l'Ourcq est composé d'un médecin généraliste et d'une secrétaire médicale. Depuis le 9 janvier 2020, le Docteur Agnès SONNETTE, salarié de la Communauté de communes, reçoit 2 jours par semaine, majoritairement des patients du Pays de l'Ourcq, mais aussi quelques personnes en dehors du territoire.

Ce qui a marqué 2020

Le Centre de Santé s'est doté d'un logiciel performant pour répondre au mieux aux besoins des habitants. Ainsi, les patients ont la possibilité de prendre rendez-vous via la plateforme *doctodispo.fr*. Cependant, uniquement 40 % des RDV sont pris via la plateforme.

Ce chiffre s'explique en partie, par la difficulté pour les seniors d'utiliser Internet. Mais aussi, par les dysfonctionnements de la plateforme elle-même. On note que 20 % des RDV sont donnés suite à la consultation. Le reste des rendez-vous sont attribués par la secrétaire aux horaires d'ouverture.



640

patients
(453 du territoire)



1 828

consultations
(1 364 du territoire)



344

patients en déclaration
médecin traitant



260

tests PCR



Dépistage du Covid-19 le 5 novembre 2020, salle Maison Rouge de Lizy-sur-Ourcq



Cohésion sociale

Le CIAS met en œuvre la politique sociale du Pays de l'Ourcq. Il gère le service insertion sociale et professionnelle installé dans la Maison de services au public ainsi que la Maison des Enfants et coordonne les acteurs du champs social (Département, CCAS et associations).

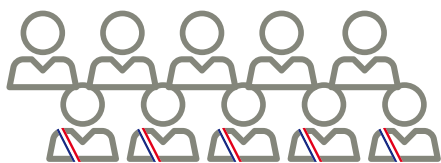
Pour la petite enfance (3 mois à 4 ans), le Pays de l'Ourcq propose une offre de garde adaptée aux besoins des familles via une halte-garderie et un Relais Assistantes Maternelles (RAM). Il soutient la parentalité dans le cadre de Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP), espaces d'écoute, de dialogue et de rencontre. Pour l'enfance/jeunesse (3 à 13 ans), il organise des activités de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires dans 4 accueils de loisirs.

Le fonctionnement



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale associe les acteurs du terrain social aux élus dans la prise de décision, grâce à un Conseil d'Administration représentatif composé non seulement d'élus mais également de responsables associatifs et de partenaires.

33



Le Conseil d'Administration

Il est composé du Président, 10 membres du monde associatif et 10 membres du Conseil communautaire



4

réunions du Conseil d'Administration



14

agents

Le budget général (TTC)

Section de fonctionnement



1 045 704 €

dépenses



1 211 483 €

recettes

Section d'investissement



1 039 €

dépenses



3 860 €

recettes

résultat global de clôture avec
reprise des résultats antérieurs

359 296 €

La Maison des Enfants



Les services enfance et petite enfance du CIAS répondent à plusieurs objectifs : la mise en place de modes de garde, le soutien à la parentalité ainsi que l'accueil et la coordination des partenaires de la petite enfance sur le territoire. La Maison des Enfants centralise l'ensemble de ces services, bien qu'une partie d'entre eux se déplacent sur les communes du territoire, à la rencontre des usagers.

La Halte-Garderie

La Halte-Garderie offre un accueil à temps partiel visant à faire découvrir la vie en collectivité aux enfants (de

2 mois ½ à 4 ans). Les parents peuvent confier leur enfant de manière régulière ou occasionnelle.

- **Mise en place de la communication positive.**
- **Mise en place des semaines à thème (motricité, collage, peinture...)**
- **Mise en place de « l'itinérance ludique ».**

Le Relais Assistantes Maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) a pour missions d'accompagner les parents dans leurs recherches d'assistante maternelle, et les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession.

- **Partenariat avec la bibliothèque de Congis-sur-Thérrouanne (7 AM et 14 enfants).**
- **14 AM ont bénéficié de formation.**
- **Partenariat avec la PMI pour une réunion et un temps d'échanges libres sur le thème de la conciliation entre accueil des familles et respect des différentes consignes sanitaires.**

Les Ateliers Parents Enfants (APE)

Les ateliers offrent aux enfants de moins de 4 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents la découverte d'activités et de jeux.

- **Mise en place des soirées *Jeux en famille*.**
- **Forte participation du public aux *Sorties familles* (ferme de Tancrou et centre équestre de Dhuisy).**
- **Mise en place de l'atelier parents-enfants *Le lundi des artistes*.**

Le Lieu Accueil Enfant Parent (LAEP)

Il s'agit d'un espace où les enfants de 0 à 6 ans et leurs parents, grands-parents ou autres membres de la famille peuvent vivre ensemble un moment de jeux et d'échanges. Les futurs parents sont également accueillis. L'accueil est anonyme et gratuit.



75

enfants >
Halte-Garderie



72

familles >
Halte-Garderie



10 470

heures facturées >
Halte-Garderie



1,07 €

tarif horaire moyen par
famille > Halte-Garderie



110

Assistantes Maternelles
dont 108 en activité



64

ateliers éveil RAM >
34 AM et 98 enfants



59

séances APE >
90 parents - 65 enfants



25

séances LAEP >
40 adultes - 55 enfants

Depuis novembre 2020 et sur l'initiative de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, la *Maison de Services au Public* a été remplacée par le nouveau label de l'État, *France services*. Celui-ci fonctionne comme un guichet unique permettant d'accéder en un même lieu à de nombreux services publics. Sur place, des agents polyvalents, formés et disponibles, accueillent, conseillent et accompagnent les habitants dans les principales démarches administratives de la vie quotidienne en lien avec les partenaires nationaux et locaux.

Des aides nombreuses et diversifiées

Formation, emploi et retraite

- Inscription et actualisation Pôle-Emploi.
- Recherche d'emploi, CV et lettre de motivation.
- Entretiens individuels en insertion professionnelle, pour les 16/25 ans et travailleurs handicapés.
- Demande de retraite en ligne, complémentaire, pension de réversion.

Santé

- Création du compte AMELI ou MSA, demande de Complémentaire Santé Solidaire, de compensation de handicap.

État civil et famille

- Demandes en ligne de carte grise, permis de conduire...
- Rendez-vous pour les titres d'identité.
- Demandes de prestations CAF, consultation, déclarations, simulations, attestations, renseignements...
- Permanences de travailleurs sociaux.

Justice

Permanences d'un juriste.

Impôts

Activation de l'espace particulier et utilisation des principales fonctionnalités.

Logement, domiciliation, mobilité et courrier

Aide à la demande de logement social, solidarité transports et domiciliation administrative.

Information jeunesse

Renseignements sur les études, les métiers, les jobs, la vie pratique...

Ateliers numériques

Initiation aux outils digitaux pour les démarches en ligne.



534

usagers
accueillis



2 325

demandes
accompagnées



824

demandes liées à l'emploi
(formation, orientation, CV...)



1 501

demandes liées à la vie pratique
(logement, retraite, droit et justice...)



La nouvelle enseigne France services du Pays de l'Ourcq





Siège

2, avenue Louis Delahaye

77440 OCQUERRE

Tél. 01 60 61 55 00

ccpo@paysdelourcq.fr

www.paysdelourcq.fr

 /Communauté de communes du Pays de l'Ourcq

Appli PanneauPocket  /CC du Pays de l'Ourcq

Horaires

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h